

Lutte de classe

A propos des n°817 et 818 d'Informations ouvrières

Avant-propos.

J'ai suivi l'ordre chronologique dans lequel ces articles se présentaient au lieu de les regrouper par sujets, afin de respecter l'ordre dans lequel les lecteurs les ont abordés.

Avec l'émergence de la question du référendum, la direction du PT avec sa stratégie de *rupture avec l'Union européenne* se retrouve de plus en plus en porte-à-faux, car il apparaît de plus en plus clairement que la Constitution de la Ve République remplit un rôle déterminant aussi bien au niveau de la question des traités européens, que de celui du pouvoir du chef de l'Etat sur lequel repose la décision d'organiser ou non un référendum sur le Traité de Lisbonne du 19 octobre, et qu'elle est bien à l'origine de l'un et de l'autre qu'on le veuille ou non.

Cette question est abordée à plusieurs reprises dans ce document sous des angles différents. Verrez notamment de quelle manière le PT s'y prend pour blanchir les Lang, Attali et Cie., un chef d'œuvre d'indépendance par rapport au PS et aux institutions assurément.

Nous ne pouvons pas manqué de citer l'attaque honteuse du PT contre des partis, organisations et associations qui ont clairement exigé de Sarkozy qu'il organise un référendum sur le Traité de Lisbonne. Un tel acte de division est intolérable.

Nous reviendrons aussi sur la question de la défense des syndicats et la façon dont le PT l'aborde, en omettant comme toujours d'évoquer le rôle et la responsabilité prépondérante de leurs dirigeants traîtres.

Nous ferons un petit détour par le parti à *la carte* que le PT se destine de construire.

Nous évoquerons aussi de quelle manière le PT apporte son soutien au SPD, disons, l'air de rien, en faisant parler son *correspond* en Allemagne.

Nous verrons pour finir comment se positionne le PT par rapport aux conséquences pour l'environnement qui résultent de la survie du capitalisme, dont il nie les effets dévastateurs, il doit être le seul parti en France à tenir cette position que je n'ose pas qualifier ici, mais je n'en pense pas moins : effrayant de crédulité ou d'ignorance.

817 page 4 : « *En clair : l'Union européenne décide, le gouvernement exécute.* ». Faux : l'Union européenne propose, le gouvernement dispose.

Aucun membre de l'Union européenne n'a signé un traité pour ou à la place d'un chef de l'Etat depuis 1957. Sur le plan pratique, prenons un exemple, les 40 annuités que doivent avoir cotisées les fonctionnaires pour partir à la retraite à taux plein. Est-ce Barroso ou Fillon qui a proposé et fait voter cette loi par les députés en 2003 ? Pourquoi alors prétendre le contraire ?

Comme il est impossible de prétendre le contraire en partant des faits tels qu'ils sont, les dirigeants du PT doivent passer aux aveux pour donner le change à leurs militants, sans en tirer pour le moment les conclusions qui s'imposent. Bornons-nous à constater cette légère évolution sans conséquence sur la stratégie du PT.

« Près de 85 % des textes législatifs français adoptés par l'Assemblée nationale (comme pour les textes réglementaires qui en sont issus) ne sont en réalité que des transpositions des directives et règlements décidés par les institutions de l'Union européenne. Par quels mécanismes ? Les traités de Maastricht et ceux qui lui ont succédé font obligation aux Etats signataires de se conformer aux décisions prises par les institutions de Bruxelles. Par exemple, une circulaire du Premier ministre en date du 27 septembre 2004, « relative à la procédure de transposition en droit interne des directives et décisions cadres négociées dans le cadre des institutions européennes », indique : « Les obligations de transposition pesant sur l'Etat découlent tant de la Constitution d'octobre 1958 que des traités européens. Un manquement à ces obligations (...) expose la France à des sanctions pécuniaires. » C'est donc de manière organique qu'en vertu de la Constitution de la Ve République (amendée à plusieurs reprises pour inclure à chaque étape les modifications imposées par Bruxelles) que les directives ou les décisions cadres prises par l'Union européenne sont transposées par le Parlement et appliquées. »

Précisément, c'est bien en vertu de la Constitution de la Ve République que les traités européens sont signés, existent et s'imposent. Le reconnaître, c'est déjà un progrès, je devrais peut-être dire l'accepter, parce que bon nombre de militants du PT se posent des questions légitimes sur la crédibilité des arguments avancés par Gluckstein.

Les obligations de transposition des directives européennes scélérates pèsent sur l'Etat. Certes, mais l'Etat, qu'est-ce que c'est sinon sa Constitution et ses institutions ? Dès lors qu'on écarte la Constitution et les institutions du combat politique, on perd de vue la nature sociale de l'Etat et l'on donne à la forme politique qu'il emprunte pour fonctionner une caractérisation erronée ou approximative et insuffisante. On finit par confondre la place qu'occupe réellement chaque institution et le rôle respectif qu'elles remplissent.

Le combat contre l'Union européenne n'est pas inutile et je le partage, il est un des éléments essentiels de notre combat, car la prise du pouvoir s'avèrerait éphémère si la révolution socialiste ne gagnait pas l'Europe et le reste du monde, nous devons garder constamment à l'esprit l'expérience de la révolution russe et la théorie de la révolution permanente développée par Trotsky et Lénine.

Reconnaître que la Constitution et les institutions sont les piliers de l'Etat, c'est une chose, en tirer les conséquences en est une autre, pour proposer une stratégie correcte et révolutionnaire.

L'actualité politique avec la signature du nouveau traité européen et le refus de Sarkozy d'organiser un référendum, nous oblige à poser la question de la constitution.

Je l'avais proposée il y a au moins deux ans, mais personne n'avait voulu me suivre, alors qu'avec leur projet de traité constitutionnel européen, cette question était déjà à l'ordre du jour. Je n'ai pas hésité non plus à interpréter le 21 avril 2002 comme la confirmation qu'il était impossible de changer de politique dans le cadre de cette constitution antidémocratique et bonapartiste, et que par conséquent, le combat contre cette constitution s'imposait même si cela ne semblait pas être la principale préoccupation des travailleurs. Comment aurait-il pu en être autrement, car si cette question n'était plus d'actualité, cela aurait signifié qu'elle aurait trouvé un règlement et qu'on en serait déjà à l'étape suivante à poser directement la question du pouvoir en terme de gouvernement ouvrier, ce qui ne correspondait manifestement pas au niveau de conscience politique des travailleurs autant que je sache, pas plus hier qu'aujourd'hui d'ailleurs. Vouloir faire l'économie du combat contre la constitution et les institutions de la Ve République conduit infailliblement à renoncer au combat pour la révolution prolétarienne et le socialisme.

La question des salaires revient de plus en plus souvent, la question de la constitution est en train de devenir incontournable, même si on ne prononce pas toujours son nom, son ombre plane sur chaque décision du chef de l'Etat et son gouvernement. Du fait que la décision d'organiser ou non un référendum revient à Sarkozy, c'est le sommet de l'Etat qui est directement en cause, le pilier de l'Etat le plus important puisqu'il tient à la fois son pouvoir de la Constitution de la Ve République et qu'il en est le garant.

Le PT ne peut pas reconnaître les faits tels qu'ils sont, alors il les falsifie, il n'y a pas d'autre mot, car pour dire ensuite que les institutions de la Ve République *découlent* de l'Union européenne, il ne fait rien de moins qu'inverser cause et conséquence, et le plus fort, en osant prétendre que « *ces faits sont incontestables* », donc ne se discutent pas.

En réalité, ce que les représentants politiques des capitalistes dans chaque pays ne parviennent pas à faire eux-mêmes ou sont incapables de faire, ils le font faire par l'Union européenne par le biais de traités qu'ils signent avec elle et qu'ils retranscrivent ensuite minutieusement dans le droit de chaque pays sous la forme de directives, etc. Les capitalistes ont créé cette institution européenne pour qu'elle remplisse cette mission au près des différents Etats en Europe. Les capitalistes ne pouvant pas définir un cadre constitutionnel européen qui s'harmoniserait avec les traditions politiques et les constitutions des 27 Etats de l'Union européenne, il a donc suffi que dans chaque constitution ils fassent figurer un article donnant le pouvoir au chef de l'Etat ou de gouvernement de signer des traités avec l'Union européenne pour que le tour soit joué. Que la constitution de chaque Etat soit amendée pour être compatible avec le contenu de ces traités européens, ne change rien au fait que chaque Etat continue d'exister et de posséder sa propre constitution et ses propres institutions nationales. Contrairement à ce qu'affirme le PT, il en résulte que les chefs d'Etat ou de gouvernement conservent la totale liberté de refuser de se plier aux diktats de l'Union européenne, que leurs pouvoirs aient été entamés ou non ne change rien : ce sont

bien toujours les chefs d'Etat ou de gouvernement qui négocient et signent (ou non) les traités conformément à leur constitution respective. Lisez la suite c'est édifiant.

Page 7 : « *C'est dire que les institutions de la Ve République sont, au sens strict du terme, un relais direct des institutions de l'Union européenne. Ces faits sont incontestables, vérifiables par tous. C'est ce que, au détour d'une tribune dans Le Monde, Bertrand Legendre évoque à sa façon : « Nicolas Sarkozy préside — et comment —, mais les pouvoirs de De Gaulle excédaient les siens. Il avait la maîtrise de la monnaie nationale. Il s'appuyait sur un vaste secteur public. La construction européenne et la globalisation n'en étaient qu'à leurs balbutiements. Et il était de Gaulle. » Autrement dit, la marge de manoeuvre dont disposait à l'époque le représentant de l'impérialisme français n'existe plus. C'est Bruxelles qui est aux commandes. Et Bertrand Legendre d'ajouter, ironique à l'égard de Balladur et Lang : « Leur jugement sur les institutions a même tellement oscillé qu'il ne faut surtout pas prendre pour argent comptant ce qu'ils diront. » De là à suggérer que ce comité, comme beaucoup d'autres, a pour principale vertu d'associer des « personnalités du PS » dans et autour du gouvernement, il n'y a qu'un pas. »*

Si Bertrand Legendre le dit, c'est que c'est forcément vrai, voilà le dernier argument qu'ont trouvé les dirigeants du PT pour nous convaincre du bien-fondé de leur stratégie et de leur ligne politique. Que la « *marge de manoeuvre* » du « *représentant de l'impérialisme français* » se soit réduite est une banalité consternante, mais de là prétendre qu'elle « *n'existe plus* » est purement et simplement un mensonge que contredisent en permanence les faits. Que l'on comprenne bien ce que signifie cette allégation.

Le PT dit explicitement : Sarkozy n'a plus aucun pouvoir, c'est l'Union européenne qui décide à sa place. Comme Sarkozy n'a plus aucun pouvoir, il est inutile de le combattre, alors engageons le combat contre l'Union européenne. Nous avons sous les yeux un syllogisme dont le postulat contenu dans la première proposition est erroné, le reste en découle logiquement. Le PT est coutumier de ce genre de constructions pour justifier sa politique à défaut d'arguments. J'ai vraiment l'impression de perdre mon temps ici, les choses ne sont-elles pas infiniment plus simple à comprendre quand on les pose simplement. Une seule et unique question devrait suffire à comprendre de quoi l'on parle. Par exemple : qui signe les traités ? Sarkozy, alors engageons le combat contre Sarkozy, point. C'est celui qui détient le pouvoir qui signe et personne d'autre. Vous bossez dans une boîte, vous avez signé un contrat de travail, qui vous l'a proposé et l'a signé avec vous ? Votre patron ou Barroso ? A qui allez-vous demander une augmentation de salaire, à votre patron ou à je ne sais pas qui ?

Ce que dit monsieur Legendre à propos de Sarkozy, il pourrait le dire à propos du représentant de l'impérialisme le plus puissant, l'impérialisme américain, car Bush non plus ne peut plus agir pour le compte exclusif du capitalisme américain, il doit lui aussi agir dans le cadre et sous la contrainte des contradictions, des besoins et des intérêts du capitalisme à l'époque où la socialisation de la production et la division du travail se sont développées à l'échelle mondiale, la survie du capitalisme ne se posant plus dans le cadre étroit des Etats, mais impliquant son intégration croissante au capitalisme mondiale.

Plus grave encore, les dirigeants du PT suggèrent que la participation de dirigeants du PS dans les commissions mises en place par Sarkozy serait du bidon, cela ne compterait pas et par conséquence, ne changerait absolument rien à la nature sociale du PS dont il faut

conserver l'ancienne caractérisation de parti ouvrier bourgeois. Je vous laisse en penser ce que vous voudrez, mais ma conviction est faite : c'est une manière comme une autre de soutenir une fois de plus le PS en escamotant son rôle au près de Sarkozy.

Page 12 : « *Ce traité reprend l'intégralité du projet de « Constitution » européenne rejeté en 2005 par les peuples français et hollandais.* »

Dans d'autres articles de ce numéro d'*Informations ouvrières* ils écriront à plusieurs reprises que seul l'essentiel y figure, sans parler bien sûr de ce qui n'y figure plus ou de quelle manière ce traité constitutionnel est devenu un traité institutionnel. Le contenu que recouvre cette différence sémantique a été expliqué par Giscard dans un article du *Monde* dont j'ai reproduit des extraits dans mon dernier éditorial. Il expliquait entre autres que l'Union européenne s'éloignait un peu plus de l'Europe politique ce qui laissait de beaux jours aux différentes nations ou Etat. On comprend qu'ils ne se soient pas attardés sur cette question qui remet en cause l'ensemble de la stratégie et la ligne politique du PT.

Dans la même page, on trouve une nouvelle attaque contre des partis, organisations et associations qui exigent que Sarkozy organise un référendum sur le Traité de Lisbonne.

« Quelques jours avant, un appel a été lancé par plusieurs organisations (1) pour exiger un référendum sur ce nouveau traité. Cet appel indique : « Les citoyens et les élus, quel qu'ait été leur vote le 29 mai 2005, doivent refuser que la démocratie et la volonté populaire soient bafouées et exiger un nouveau référendum. » S'agirait-il d'accorder une légitimité au nouveau traité s'il était adopté par référendum ?

(...) (1) *Notamment par ATTAC, la LCR, le PCF, l'UFAL, l'Union syndicale solidaire.* »

Tout dépend de l'importance que l'on accorde à ce nouveau traité et la manière dont on entend mener le combat pour que ce référendum ait lieu. Quelles seraient les conséquences de la tenue d'un référendum sachant que le non l'emporterait ? Pour répondre à cette question, il faut commencer par se demander comment les différents facteurs ont évolué depuis le 29 mai 2005. Sommes-nous dans la même situation ?

Les mouvements de grèves actuelles qui tendent à se multiplier, se jouent des pronostiques des politologues et des instituts de sondages comme des prévisions du gouvernement lui-même qui ne s'attendait pas à une mobilisation d'une telle ampleur. On n'a pas oublié que, pendant que la campagne des présidentielles occupait le devant de la scène médiatique, des grèves se poursuivaient ou se déclenchaient un peu partout en France. Tout a été fait pour ne pas les ébruiter, mais aujourd'hui avec l'entrée en scène des fonctionnaires, les médias sont obligés d'en parler, quitte à les présenter sous un aspect négatif, il ne faut pas s'attendre à autre chose de leur part puisqu'ils servent de relais à la propagande gouvernementale. Les derniers sondages ont toutefois révélé que la majorité des travailleurs étaient favorables à l'organisation d'un référendum, donc désavouant Sarkozy.

Quoi qu'il en soit, tout ce qui peut contribuer à affaiblir Sarkozy doit être entrepris, si l'on veut lui arracher par la mobilisation quelques concessions ou le faire reculer sur des revendications économiques ou sociales, ce qui au passage redonneraient confiance aux travailleurs et aux militants pour continuer le combat.

La question du référendum peut se poser de deux manières.

Si la question du référendum est indissociable du traité, elle pose la question du pouvoir de Sarkozy et/ou celui de l'UE, il est alors possible ou non de la relier directement à la question du pouvoir tout court, mais c'est aussi la porte ouverte à la division dans nos rangs, les uns mettant en avant le combat contre Sarkozy, pendant que les autres privilégient celui contre l'Union européenne.

Par contre, si elle est dissociée du traité, chacun peut lui donner le contenu qu'il veut, pour les uns c'est un droit démocratique de laisser le peuple s'exprimer librement, pour d'autres c'est uniquement un moyen de discuter du contenu du traité de Lisbonne, alors qu'il est identique à celui de 2005 et que la discussion a déjà eu lieu, on se demande alors de quoi ils veulent discuter au juste, pour nous, c'est une nouvelle occasion pour le prolétariat de se dresser contre le pouvoir en place, de manifester son opposition à la politique antisociale du gouvernement, de prendre conscience de sa force, car sans cette confiance dans sa capacité à intervenir pour changer le cours des choses, nous n'avancerons pas vers notre objectif. Qu'est-ce qui est essentiel ? A mon avis, l'essentiel c'est d'aider le prolétariat à prendre conscience de sa force pour aller de l'avant, tous les autres facteurs ne peuvent que le diviser et l'affaiblir.

J'aurais tendance à penser qu'on se moque de ceux qui demandent un référendum et qui soutiennent ce nouveau traité. Qu'espèrent-ils, l'emporter ? Ils rêvent éveillés, laissons-les à leurs lubies. Maintenant il est vrai aussi que les référendums que nous avons remportés dans le passé n'ont jamais eu de conséquences en terme de mobilisation une fois passé le référendum, tout le travail des militants ayant porté essentiellement leurs fruits pendant la campagne qui les a précédés et peu après. On peut faire le même constat avec les élections, ce qu'a très bien compris le PT qui a annoncé la création d'un nouveau parti au cours de la campagne des présidentielles, ce qui n'est pas le cas de la LCR et de LO qui se sont réveillés trop tard. Si la LCR réussissait à construire son nouveau parti, ce serait davantage parce qu'elle bénéficierait du rejet croissant de la politique de Sarkozy que par ses résultats électoraux.

Sur cette question de référendum comme sur chaque question, il faut considérer ce qui est essentiel et ce qui est secondaire. A mon avis l'essentiel, c'est d'infliger une défaite à Sarkozy, à l'Union européenne et au capitalisme. Le secondaire, c'est que des gens favorables à ce traité puissent faire tranquillement leur campagne pour exiger la tenue de ce référendum. J'ai la conviction qu'ils ne parviendront pas à contaminer ou faire changer d'avis ceux qui veulent se payer le gouvernement pour toutes les saloperies qu'il a passé en à peine six mois. Ce n'est pas parce que nous exigeons un référendum que nous cesserons de combattre pour la destruction de l'Union européenne, cela va de soi.

De toutes manières, s'il y a référendum, les partisans du traité se mobiliseront au moins à la même hauteur qu'en 2005, quitte à se couvrir de ridicule ou à paraître grotesque, on ne pourra pas les en empêcher. Si référendum il y avait, ce qui je l'avoue me semble hypothétique pour le moment, il faudrait faire campagne en concentrant tous nos coups contre Sarkozy pour que le rejet des masses se cristallise sur lui, la constitution et les institutions de façon plus consciente, de façon à favoriser la prise de conscience du prolétariat des tâches politiques qu'il a à accomplir, en d'autres termes à trouver la voie pour en finir avec le régime.

Là encore, le PT se présente en diviseur, mais ses dirigeants n'en ont pas conscience ou cela ne les gêne pas, puisque la liquidation des institutions de la Ve République n'est ni leur priorité ni leur objectif.

Page 13, à propos de la situation au Pakistan.

« Unique objectif de ce scénario : le démantèlement des nations, pour laisser le champ libre à la rapacité d'un régime économique en pleine crise. »

« La guerre menée en Afghanistan s'étend maintenant au Pakistan. Pion dans la guerre américaine, le pays est ainsi menacé de désintégration. »

Que nos camarades pakistanais se rassurent, les Alsaciens et les Lorrains sont toujours français, et les Inuites sont toujours canadiens ! Quant aux Flamands et aux Wallons, cela m'étonnerait fort qu'ils ne soient plus belges demain, deux fois vaudra toujours mieux qu'une en la circonstance !

Page 15, un article titre *Les journées d'études sur les 90 ans de la révolution d'Octobre : un succès !*

800 participants selon ses organisateurs, sans doute moins, sur 3 000 militants environ que compte ce courant du PT (CCI), tu parles d'un succès ! La méthode Coué et un énorme mensonge, on se rassure comme l'on peut.

N°818 page 4 : *Les syndicats doivent sortir de leur rôle habituel* (Laurence Parisot, présidente du Medef)

« Il faut que nous soyons capables de signer un accord sur la modernisation du marché du travail. » Un accord ? Pour casser l'essentiel des protections collectives attachées à l'existence du contrat à durée indéterminée, du Code du travail et des conventions collectives. Ce que Bruxelles et Sarkozy appellent la « flexisécurité ».

Et Laurence Parisot indique ce qui, selon elle, constitue la condition pour y parvenir : « Les syndicats doivent sortir de leur rôle habituel. » Rien que cela ! Il faudrait donc que les organisations syndicales renoncent au rôle historique qui est le leur, abandonnant la mission pour laquelle ils ont été fondés, abandonnant la défense des intérêts exclusifs des salariés. »

(...) « Bref, elle voudrait que les syndicats changent de nature, se transformant en abdiquant ce qu'ils ont de plus précieux : leur indépendance. »

En réalité, les syndicats remplissent un double rôle selon que leurs dirigeants défendent les intérêts des patrons ou ceux des travailleurs, selon les rapports de forces en présence. On comprend parfaitement que pour le Medef les intérêts des travailleurs devraient passer à la trappe en toutes circonstances. On pourrait ajouter que cette prétention du patronat existe depuis la création des syndicats à la fin du XIXe siècle, parce qu'ils n'ont jamais digéré qu'ils

puissent exister des syndicats qu'ils n'ont pas créés eux-mêmes. C'est d'ailleurs là que se situe la limite de l'indépendance des syndicats ouvriers.

A partir de là, la défense de l'existence des syndicats est incompatible avec la défense des syndicats pris au sens générique du terme qui inclut leur double rôle, ce qui ne veut pas dire qu'il faudrait l'ignorer et ne pas en tenir compte. Il faut faire preuve de davantage de discernement sous peine de se livrer à un amalgame entre les rôles contradictoires des syndicats, si l'on ne veut pas soutenir consciemment ou non le rôle infâme que remplissent les dirigeants syndicaux traîtres au prolétariat. Face à l'exigence exorbitante du Medef d'avoir des syndicats à sa botte et afin de défendre leur existence, il faut à la fois défendre toutes les revendications du prolétariat et engager un combat contre les dirigeants traîtres en dévoilant leur compromission aux côtés du patronat et du gouvernement.

Ce combat passe évidemment par l'exigence qu'ils rompent le *dialogue social* avec le gouvernement et le Medef, qu'ils rompent avec tous leurs mandats au sein d'institutions nationales ou internationales liées au capital, CES, CSI, OIT, etc., qu'ils démissionnent de tous les organismes sociaux qu'ils cogèrent avec le patronat, qu'ils démissionnent de tous les organismes de collaboration de classes auxquels ils participent, qu'ils mettent un terme immédiat à leur financement par l'Etat, le patronat ou des institutions publiques ou privées. Ce combat nécessite également d'aider les travailleurs à constituer leurs comités de grève à chaque étape de leur mobilisation, afin d'empêcher les bureaucrates d'en prendre le contrôle de la dévoyer, de la trahir.

Cet article sous-entend que les dirigeants syndicaux n'auraient jamais signés aucun accord pourri avec le Medef et le gouvernement depuis des lustres. Honteux et navrant d'en arriver à proférer pareille contre-vérité. Je me souviens avoir été au chômage en 1980 et avoir perçu à l'époque des allocations chômages équivalentes à 90% de mon dernier salaire, auxquelles s'ajoutaient les indemnités journalières. Aujourd'hui, dans la même situation, je serais réduit à l'indigence et la misère. En signant une multitude d'accords pourris avec le Medef ou le gouvernement depuis des décennies, les *syndicats* ont assumé sans doute pleinement « *leur rôle historique* », ils ont défendu sans doute également « *les intérêts exclusifs des salariés* », excusez du peu, si l'on en croit ce qu'a osé écrire le *trotskiste* Gérard Bauvert. C'est tellement entré dans les moeurs que la patronne du Medef n'a même plus besoin de prendre des précautions pour annoncer la couleur.

On a là sous les yeux un exemple illustrant de quelle manière la défense des syndicats peut se transformer en son contraire, dans la mesure où le rédacteur de cet article ne tient pas compte de l'évolution de la crise à laquelle le capitalisme est confronté, qui nécessite que la prise en charge des intérêts des capitalistes par les dirigeants syndicaux passe à un niveau supérieur. On pourrait répondre que cette affirmation est fautive puisque Bauvert évoque la tentation du gouvernement d'intégrer les syndicats à l'Etat. Certes, cette tentation existe, elle existe depuis au moins 1969 ! Il se sert de cet argument pour justifier le refus de mettre en avant le double rôle des dirigeants syndicaux pour ne pas avoir à les combattre, trop de cadres et de militants du PT étant impliqués à différents échelons des instances dirigeantes des syndicats, principalement à FO, l'appareil du PT aurait trop à perdre à engager un tel combat.

Les dirigeants du PT tiennent en fait un double langage sur les syndicats, tout comme ils le font avec le PS, par exemple. Dans cet article, ils procèdent une nouvelle fois par omission.

Question : sur quel facteur s'appuient précisément le Medef et le gouvernement pour avancer leurs exigences ? Le Medef et le PT font référence de la même manière aux syndicats en reconnaissant leur double rôle, à ceci près que le Medef les inclut dans sa tactique, alors que le PT procède à une dichotomie qui conduit dans la pratique à laisser les mains libres aux dirigeants syndicaux et à faciliter le travail du Medef.

Voyons de quelle manière les choses se présentent concrètement.

De son côté le Medef dénonce le rôle indépendant du patronat que peuvent remplir les syndicats sous la pression des syndiqués et des travailleurs en certaines circonstances, tout en s'appuyant sur le rôle traître des dirigeants qui demeure en permanence à l'esprit de Parisot. Tandis que le PT se contente d'invoquer les principes qui ont été à la base de la fondation des syndicats que l'on trouve retranscrits aussi bien dans des manuels scolaires ou des encyclopédies, sans tenir compte du rôle des dirigeants syndicaux qui s'opposent au respect de ces principes et qui dénaturent la fonction des syndicats.

Pour défendre les syndicats, il faudrait les prendre tels qu'ils sont, c'est-à-dire en renonçant à dénoncer et à combattre leurs dirigeants. La défense des revendications des travailleurs et quelques remarques placées ici ou là sur le rôle des syndicats posées le plus souvent sous la forme malicieuse de questionnements ou par l'emploi du conditionnel feraient l'affaire : comment comprendre... ? Ne faudrait-il pas... ? Est-ce bien le rôle... ? Etc., en laissant finalement les travailleurs en penser ce qu'ils veulent, autrement dit, faibles, isolés le plus souvent, désarmés théoriquement face à une contradiction dont les causes leur échappent, sans tenir compte non plus qu'ils subissent de toutes parts le poids écrasant de la pensée unique, de la propagande gouvernementale, qui a pour fonction principale de leur faire adopter une ligne de moindre résistance, de se contenter de se plaindre de leur sort sans pour autant se mobiliser...

Par ailleurs, chacun sait très bien que les bureaucrates syndicaux survivraient à l'intégration des syndicats à l'Etat, on ne se fait pas de souci pour eux. Les syndicats ne disparaîtraient pas pour autant non plus contrairement à ce qu'affirme le PT. Il suffit de voir ce qui s'est passé dans les pays où l'intégration des syndicats à l'Etat a été menée le plus loin en Europe, dans les pays scandinaves par exemple, pour se rendre compte que les bureaucrates syndicaux y ont toujours leur place et qu'il y a quand même des grèves et des mouvements sociaux dans ces pays là. Cela signifie que l'intégration des syndicats à l'Etat n'est pas encore suffisante pour interdire aux travailleurs de se servir de leurs organisations pour se mobiliser contre le patronat et le gouvernement. Alors d'où provient ce manque de discernement de la part des dirigeants du PT ?

Il faut bien comprendre que l'intégration des syndicats dans un pays croulant sous une dictature aurait de toutes autres conséquences, pour le coup, la totalité des syndicats seraient réduits à jouer le rôle sordide d'auxiliaire du ministre du Travail ou serait dissous. La perspective de se retrouver un jour sous une dictature, le souvenir du régime de Vichy, du franquisme, de la dictature des militaires en Amérique Latine et du stalinisme, sont une hantise quasi quotidienne pour les dirigeants du PT qui frôle la paranoïa aigüe, au point de leur faire perdre tout sens de la mesure et de tout confondre.

Prenons un exemple qui prouve à quel point leurs contradictions peuvent être dangereuses.

Ils soutiennent (notamment) la direction confédérale de Force ouvrière comme on l'a encore constaté lors de son dernier congrès. On sait aussi que FO a adhéré à la CES et à la CSI. La CES est un appendice de l'Union européenne. Si (et seulement si) la construction de l'Union européenne était menée à son terme, la Constitution des différents Etats pourrait disparaître et la CES remplirait un espace et un nouveau rôle du jour au lendemain réduisant ceux de l'ensemble des syndicats à une peau de chagrin. Rassurez-vous, nous en sommes encore loin. Cependant, on saisit immédiatement quel danger représenterait la CES pour l'existence de nos syndicats dans d'autres circonstances. Question : comment peut-on soutenir la direction d'un syndicat qui a adhéré son organisation à la CES, alors que la CES représente un danger mortel pour l'ensemble des syndicats ouvriers ? Par pure opportunisme, on est en droit de le penser effectivement, personnellement je ne vois pas d'autres explications. Si vous n'en êtes pas convaincu, pensez à la Libre Pensée contrôlé par le PT qui vient de se donner Marc Blondel comme secrétaire général, le même Blondel qui siège à la CSI pour le compte de FO. Que voulez-vous, il y a trop d'intérêts communs depuis trop longtemps entre les appareils du PT et de FO pour que le PT respecte les principes qu'il prétend défendre.

On ne peut pas comprendre les positions du PT sur les syndicats, si l'on n'a pas compris ou si l'on n'a pas en permanence à l'esprit le rôle qu'il remplit aux côtés des bureaucrates des syndicats. Cela ne remet pas en cause le rôle des militants de base du PT qui se battent sincèrement et avec acharnement, quotidiennement, aux côtés des travailleurs évidemment, il faut faire la part des choses là aussi. Ils sont manipulés par leur direction qui se sert de leur engagement politique pour le détourner à d'autres fins dont ils ignorent presque tout, un peu moins maintenant peut-être.

Page 7 : « *C'est que, conformément au traité de Maastricht (et au nouveau traité européen de Lisbonne), il est hors de question que l'Assemblée nationale ne puisse disposer de la moindre parcelle de marge de manoeuvre.* ». Tiens donc, toujours la même fable qui ne convainc décidément pas grand monde.

Les députés sont libres de voter ou non telle ou telle loi. A ma connaissance ils ne risquent pas d'être arrêtés et de subir le peloton d'exécution à la sortie de l'Assemblée nationale s'ils refusent de voter une loi qui n'est rien d'autre que la transcription d'une directive de l'Union européenne.

Ils ont la marge de manoeuvre qu'ils veulent bien se donner, point. Faire croire le contraire, conduit infailliblement à masquer leur responsabilité, donc à empêcher de pouvoir combattre efficacement les lois scélérates qu'ils votent, c'est soutenir le gouvernement et l'Union européenne, eh oui !

Dès lors qu'il est impossible de déterminer avec précision l'origine d'un mauvais coup, il est impossible d'en combattre l'auteur, c'est bien connu.

Page 7, le PT passe une seconde fois aux aveux dans un encart titré *Des institutions relais de l'Europe de Maastricht*.

« *Les obligations de transposition pesant sur l'Etat découlent tant de la Constitution d'octobre 1958 que des traités européens. Un manquement à ces obligations (...) expose la France à*

des sanctions contentieuses, y compris pécuniaires. Il entrave le bon fonctionnement du marché intérieur, affectant la concurrence entre entreprises (circulaire du Premier ministre, 27 septembre 2004). »

Voilà un cas d'école fort intéressant et significatif de la tromperie à la quelle se livrent les dirigeants du PT. L'avantage ici, c'est que les choses sont circonscrites à l'intérieur d'une seule phrase, ce qui permet d'écarter tout malentendu ou toute manipulation de ma part, ce qui n'est manifestement pas le cas du PT.

Comment osent-il encore prétendre que les « *institutions* (seraient les) *relais de l'Europe de Maastricht* », alors qu'il est écrit dans cette circulaire qu'elles « *découlent* » de la Constitution de la Ve République ? C'est très simple. En ressortant pour l'occasion un document datant de 2004 et en s'appuyant sur un tour de passe-passe dont de Villepin fut l'auteur, afin de justifier sa politique : vous n'avez peut-être pas fait attention à chaque mot que contenait cette circulaire et vous n'avez pas remarqué que la Constitution et les traités qui y sont mentionnés sont précédés de l'adverbe *tant* (synonyme d'aussi bien ou de valeur équivalente) qui a pour fonction dans cette phrase de faire croire que les mauvais coups portés par le gouvernement ne découleraient pas obligatoirement de la Constitution, donc des institutions de la Ve République, mais plutôt des traités dont l'Union européenne serait à l'origine. Manipulation dérisoire puisque les traités pour exister, sont **au préalable** négociés et signés par le chef de l'Etat conformément à l'article 52, titre VI de la Constitution de la Ve République. Décidément, au PT ils font feu de tout bois !

Page 8, on peut lire : « *L'organisation dans les comités des 6 270 militants qui ont pris une carte* », il s'agit donc de militants, notez-le bien. Dans un autre article de la même page, on apprend qu' « *à la fin de la réunion, plusieurs participants ont pris leur carte pour la convention, ce qui porte à 18 le nombre d'inscrits au comité.* » Il ne s'agit plus ici que de « *participants* » à une réunion, qui ne sont pas forcément des militants, mais des travailleurs. Militant, adhérent, simple travailleur participant à une réunion, tout cela n'est-il pas du pareil au même ?

A la page suivante, l'amalgame est complet pour qu'on ne sache plus très bien de qui il s'agit vraiment et ouvrant la porte à toutes les interprétations possibles : « *6 270 travailleurs et militants la préparent* ».

Vous croyez avoir tout compris, ces personnes font bien toute partie de leur comité. Vous avez tout faux. Toujours à la page 9 : « *Nous vous proposons de vous inscrire avec nous pour la préparation de la convention nationale des 24 et 25 novembre.* », ils sont seulement « *inscrits* » pour préparer cette convention. C'est terrible d'en arriver là !

Page 12, un article intitulé *Au lendemain du congrès du SPD*. Ils reproduisent le compte rendu qu'en a donné leur correspondant en Allemagne sans le moindre commentaire ni la moindre réserve, ce qui laisse à penser que le PT en partage le contenu à la gloire bien sûr du SPD. J'exagère ? Vérifions-le immédiatement.

Si l'on comprend bien, les travailleurs en Allemagne auraient toujours des illusions tenaces dans ce parti pourri, ils n'auraient pas encore compris depuis un demi-siècle quel rôle funeste il remplit aux côtés et aux services du capitalisme. Pour nous en convaincre le correspondant

du PT ne va pas hésiter à répéter cinq fois dans un article très court qu'ils **attendaient** encore quelque chose du SPD, on devrait même dire six fois en tenant compte de l'introduction où cette attente se serait manifestée sous forme d'**espoir**. J'ai surligné en gras les passages en question, on frôle ici le délire complet.

*« Tous les regards se sont tournés ces dernières semaines vers ce congrès. Certains ont même repris **espoir** à l'occasion du débat qui s'est mené au sein de la direction à propos de l'Agenda 2010 et des lois Hartz (2). »*

*« Les travailleurs **attendaient** l'abrogation des décisions de réduction de la durée d'indemnisation et celle de la réduction du montant de leurs indemnités d'assurance chômage dictées par les lois Hartz. »*

*« Ils **attendaient** le rétablissement de l'indemnisation du chômage (...) »*

*« Ils **attendaient** du congrès du SPD qu'il réponde à l'exigence formulée dans les manifestations des syndicats »*

*« Ils **attendaient** que le congrès se prononce contre le démantèlement organisé du système des conventions collectives par le patronat, contre le travail précaire et la « zone de bas salaires ».*

*« Ils **attendaient** une claire décision de rejet de la privatisation de la Deutsche Bahn, et la direction présente comme un « compromis » la réforme qui doit conduire la Deutsche Bahn en Bourse, et donc à la privatisation. »*

En attendant, que vais-je faire dit la chanson... Vous avouerez qu'on est en présence d'un cas d'autosuggestion aggravé. Et le plus benoîtement du monde, il se pose une question tellement démente qu'on en vient à craindre qu'une telle perversion de la réalité soit le fait d'un état psychique irrécupérable. La direction du SPD ose poursuivre la même politique que Schröder : comment une telle chose est-elle possible ? Diable, quelle surprise, quel mystère, pour un peu on en tombait raide mort sur place après une telle révélation !

*« Comment a-t-on pu en arriver là ? La direction du SPD a **finalement** renoncé à toute tentative de rupture avec l'Agenda 2010 parce qu'elle a décidé d'appliquer les traités, les directives de l'Union européenne, dont l'Agenda est la traduction. »*

Il devait bien être le seul avec les dirigeants du PT à y croire ! Ce comportement des dirigeants du SPD n'aurait rien à voir avec celui de leurs prédécesseurs... Souvenez-vous, le PT a justifié son soutien au SPD ces dernières années lors des élections en laissant entendre qu'une fois Schröder chassé, tout serait possible au SPD, pas de bol, les faits ont apporté un démenti cinglant à cette prétention sans rapport avec la réalité. Si on ne peut pas appeler cela cultiver indéfiniment des illusions criminelles dans les partis sociaux-démocrates, qu'avons-nous le droit de dire alors, je pose la question au procureur Gluckstein ? Nous aurions dû y penser plutôt : si l'Union européenne n'existait pas, la direction du SPD ne se serait pas alignée sur l'Agenda 2010, elle aurait adopté une politique fidèle aux intérêts du prolétariat allemand, bref, pendant qu'ils y sont, elle aurait pu rompre avec le capitalisme, la vie aurait été si merveilleuse pour un peu.

A bas le SPD ! Il faut construire un parti révolutionnaire en Allemagne.

Page 15 : « *En résumé, une des questions essentielles pour le gouvernement est de noyer les organisations syndicales au sein d'une prétendue société civile composée d'une noria d'ONG, qui, pour l'essentiel, sont financées par des « fondations » (faux nez des multinationales) ou directement par le gouvernement et l'Union européenne.* »

Quand on sait que les syndicats sont financés par les mêmes sources (peut-être à l'exception des fondations) à hauteur de 43 à 80% selon les syndicats, on sourit.

Dans la même page, le PT nie que le réchauffement climatique a dors et déjà des conséquences dramatiques pour l'environnement, alors de là à nier que le développement anarchique du capitalisme en serait responsable, il n'y a qu'un pas. Si j'écris qu'ils ne savent plus quoi faire pour soutenir le capitalisme au PT, je vais me faire étriller par des militants du PT ou être traité de calomniateur, et pourtant lisez ce qui suit et faites-vous votre propre idée à ce sujet.

« *Nul ne peut nier que le réchauffement climatique **peut** avoir des conséquences dommageables pour l'environnement de l'humanité. Cette question est actuellement débattue par les spécialistes.* »

Ben voyons ! Il « *peut* » mais rien n'est sûr dans ce domaine comme dans bien d'autres d'ailleurs, c'est le même argument avancé... par Bush, afin que le capitalisme américain continue de polluer l'humanité toute entière (il représente 25% de la pollution totale) !

On pouvait lire dans la même page un autre article consacré à l'environnement intitulé *La fièvre du business vert*. Ils expliquaient que les capitalistes entendaient tirer profit de la prise en compte du facteur environnemental dans leurs affaires pour accroître leur capital, ce qui est correcte.

Mais bizarrement, ils ont fait l'impasse sur *GEO 4*, un épais rapport du *Programme des Nations unies pour l'environnement* (PNUE) publié le 25 octobre dernier, dont les conclusions alarmantes remettaient en cause d'une certaine manière la privatisation généralisée des ressources et des services, en précisant que serait le plus mauvais scénario du point de vue de l'environnement.

Les experts qui ont rédigé ce rapport insistent particulièrement sur la notion de seuil : « *Les effets cumulés de changements continus dans l'environnement peuvent atteindre des seuils qui se traduisent par des changements brutaux* » et irréversibles.

Cette idée de « *points de basculement* » ne s'applique pas seulement au changement climatique, mais aussi aux phénomènes de désertification, de baisse des nappes phréatiques, d'effondrement d'écosystèmes, etc. (source : *Le Monde* du 28.10.07)

Bref, la survie du capitalisme ne va pas seulement permettre de continuer à engraisser une poignée d'ordures, le capitalisme va contribuer de détruire les bases mêmes sur lesquelles reposent toute forme de vie, la civilisation humaine, il va nous pourrir la vie dans des proportions inégalées jusqu'à présent et qu'on a encore du mal à entrevoir, d'où la nécessité

d'accorder à de tel rapport l'intérêt qu'il mérite, même s'ils sont produits par des serviteurs de nos ennemis.

Ce rapport constitue à sa façon une nouvelle condamnation du régime capitaliste, bien que ses auteurs ne vont pas jusqu'à en tirer la conclusion qu'il faut l'abolir le plus tôt possible et réorganiser la société sur de nouvelles bases pour assurer la survie de la flore, de la faune à l'échelle mondiale et le développement harmonieux de la civilisation humaine à l'échelle de l'humanité. Cependant, la qualité et les résultats de leur travaux n'en demeurent pas moins intéressants et sérieux, et personne n'est obligé de partager leurs conclusions qui se réduisent à préconiser une sorte de « *Grenelle de l'environnement* » à l'échelle mondiale !